

**Premiers résultats de l'Observatoire des investissements des entreprises du médicament :  
avec 9 milliards € d'investissements en 2020, fort redressement de l'attractivité de la France**

Conformément aux engagements du Conseil Stratégique des Industries de Santé 2018/2019 et à la suite de la 9<sup>ème</sup> édition du CSIS qui s'est tenue à l'Élysée le 29 juin 2021, les entreprises du médicament publient les premières données issues de l'Observatoire des investissements en France.

Cet observatoire, mis en place par le Leem avec le soutien opérationnel du cabinet Roland Berger, est destiné à suivre la valeur ajoutée industrielle (R&D et Production) créée par l'industrie pharmaceutique sur le territoire français au travers d'indicateurs simples et répliquables. Ces résultats feront l'objet d'une publication annuelle pour suivre l'évolution dans le temps des investissements du secteur.

Cette première édition intervient à la suite de l'une des plus graves crises sanitaires mondiales de l'ère contemporaine, qui a mis en lumière le caractère stratégique des industries de santé pour les populations et la nécessité de renforcer l'autonomie d'approvisionnement du territoire européen en produits de santé.

Pour ce premier exercice, un échantillon représentatif d'industriels du médicament (50 entreprises représentant 66 % du chiffre d'affaires) a répondu à l'enquête et les données recueillies ont ensuite été extrapolées à l'échelle du secteur.

Les résultats font apparaître une reprise très forte de l'investissement sur le territoire malgré le contexte de crise sanitaire :

- **7,3 milliards d'euros en recherche et développement en 2020 soit 17 % de plus qu'en 2019.** Il est à noter que **70 % de ces dépenses sont liés à des produits biologiques.** Des chiffres à la hausse qui traduisent une réelle volonté de valoriser l'écosystème français et son expertise.
- **2 milliards d'euros dans le tissu industriel français en 2020 soit 11 % de plus qu'en 2019.** Une forte part de ces investissements (**55 %**) a été réalisée pour de **nouvelles capacités industrielles et des investissements numériques.** La grande majorité de ces investissements concerne la **bioproduction** (environ **60 % des investissements industriels**). Des capacités industrielles en hausse et des investissements tournés vers la production de thérapies innovantes sont **le signal d'un renouveau industriel sur le sol français.**

Ce début de reprise est directement lié à la politique volontariste d'amélioration de la compétitivité et de l'attractivité du territoire conduite par le Gouvernement ainsi qu'à la reconnaissance du secteur comme l'une des principales branches stratégiques de l'économie française.

L'amélioration de la fiscalité générale, notamment au travers de la baisse de l'impôt sur les sociétés, ainsi que les mesures du Plan France Relance avec notamment la baisse des impôts de production, l'appel à manifestation d'intérêt, la relocalisation d'activités ou encore l'annonce récente du lancement du PIIEC Santé (Projet Important d'Intérêt Européen Commun), devraient contribuer au regain d'attractivité du territoire.

Faisant suite à une réforme de l'accès précoce attendue de longue date par les industriels, ainsi qu'à un accord cadre profondément rénové, la 9<sup>ème</sup> édition du CSIS accentue cette volonté de reconquête.

« Dans un contexte de compétition exacerbée, je reste persuadé que la France a plus que jamais une carte à jouer. Comme le montrent les données de l'Observatoire des investissements que nous publions ce jour, nous commençons à récolter les premiers résultats d'une politique de recherche et d'industrie délibérément offensive. L'engagement du président de la République et du Gouvernement depuis le CSIS 2018 donne une visibilité essentielle aux stratégies d'investissements. Il est essentiel qu'elle s'inscrive dans la durée. Le dernier Conseil Stratégique des Industries de Santé ouvre des perspectives en termes d'emploi, d'investissement et de recherche sur le territoire. Le Leem, engagé aux côtés des pouvoirs publics, sera attaché à la mise en œuvre des décisions qui ont été annoncées », commente Frédéric Collet, président du Leem.

**Contacts presse :**

Stéphanie BOU - 06 60 46 23 08 - [sbou@leem.org](mailto:sbou@leem.org)

Virginie PAUTRE - 06 31 86 82 70 - [vpautre@leem.org](mailto:vpautre@leem.org)

Alice ROZNOWIEZ - 06 08 97 50 49 - [aroznowiez@leem.org](mailto:aroznowiez@leem.org)